

## UNIVERSITE POPULAIRE DE LA KRUTENAU

Association Inscrite au Tribunal d'Instance de Strasbourg

Volume 84 – Folio 256

1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg

[universitepopulaire.krutenau@laposte.net](mailto:universitepopulaire.krutenau@laposte.net) - [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

Tél : 06 16 60 12 96

L'Université Populaire de la Krutenau vous propose le programme des

### **BALADES URBAINES**

**à la découverte des quartiers de Strasbourg**

avec *Cécile Rivière et Jean-François Kovar*

<b>Koenigshoffen</b>	<b>28 avril 2019</b>
<b>Le Conseil des Quinze et le quartier de l'Orangerie</b>	<b>5 mai 2019</b>
<b>De l'église Sainte-Aurélie à la Porte Blanche</b>	<b>12 mai 2019</b>
<b>Le quartier Saint-Maurice et la Cité Spach</b>	<b>19 mai 2019</b>
<b>Les Hospices Civils</b>	<b>26 mai 2019</b>
<b>Le vieux Schilik</b>	<b>30 juin 2019 à 17h30</b>

**Les dimanches à 15h30**

**La séance à l'unité : 8 €**

**Tarif réduit : 6 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les lycéens,**

**Gratuit : pour les moins de 16 ans**

**Date limite d'inscription : 22 avril 2019**

### **INSCRIPTIONS**

**L'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PROPOSEES PAR L'UP KRUTENAU EST IMPERATIVE**

par courriel **UNIQUEMENT** : [universitepopulaire.krutenau@laposte.net](mailto:universitepopulaire.krutenau@laposte.net)

les jours ouvrés durant les heures de bureau (lundi au vendredi)

Les conférences sont susceptibles d'annulation si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint.

**Les inscriptions sont closes 48 heures avant une conférence et une visite-conférence.**

Passé ce délai nous ne sommes plus en mesure de vous prévenir

### **ADHESION**

Les activités de l'Université Populaire de la Krutenau sont réservées aux membres à jour de cotisation

L'adhésion annuelle à l'UP Krutenau est obligatoire.

Elle est fixée à 5 euros par personne  
ou à 10 euros pour une famille (parents et enfants mineurs).  
Elle est valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

Pour toute adhésion par voie postale, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour  
l'envoi de la carte de Membre

Les programmes et bulletins d'adhésion  
sont disponibles sur notre site [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

**Les permanences hebdomadaires sont assurées à la Maison des Associations  
1A, place des Orphelins Strasbourg  
les mercredis, hors congés scolaires de 16h45 à 17h45.**

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.  
Cordialement,  
Service Communication  
Université Populaire de la Krutenau

**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimer que si nécessaire.**

*Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification,  
de rectification et de suppression des données qui vous concernent.*